

FICHE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Remarque : Il est obligatoire de faire réaliser une étude de sol à la parcelle par une société spécialisée, pour choisir et dimensionner une installation d'assainissement non collectif adaptée aux caractéristiques du sol en place.

La présente fiche dûment remplie (à l'aide du guide fourni), ainsi que les documents demandés sur l'enveloppe doivent être insérés dans le dossier de demande d'autorisation d'un dispositif d'assainissement non collectif (enveloppe ci-jointe), et déposés à la Communauté de Communes du « Pays de Sommières ».

NATURE DU PROJET

- Dans le cadre de :
- la demande d'un permis de construire :
 - pour une construction neuve
 - pour une transformation ou un agrandissement
 - la réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif sans demande d'un permis de construire
 - la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif existant

DEMANDEUR (1)

Nom : Prénom :
 Adresse complète :
 Téléphone : Mail :

SITUATION DU PROJET ET INTERVENANTS

Situation

Commune :
 Adresse (n°, voie, lieu-dit) :
 Références cadastrales du terrain : Section(s) :
 N° de parcelle(s) :

Intervenants

Qui s'est chargé de la conception du projet ? : Nom ou raison sociale :
 Activité :
 Adresse :

LOCAUX A DESSERVIR

- résidence(s) principale(s)*
 - résidence(s) secondaire(s)**
 - locaux à caractères commerciaux**
- Une habitation seule : nombre de chambres :
- Un groupement d'habitations (2) : nombre de logements :
 nombre de chambres totales : nombre d'usagers totaux (3) :
- Hôtel, gîtes (2) : nombre de chambres totales : nombre d'usagers totaux (3) :
- Restaurant (2) : nombre de couverts par jour : nombre d'employés :
- Camping (2) : nombre d'emplacements :
- Autre (préciser) : capacité :

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- adduction publique adduction privée (forage)

TERRAIN RECEPTEUR

Superficie totale du terrain :
 Surface disponible pour l'assainissement (4) :
 Présence d'eau occasionnelle à moins de 1.5m de profondeur : oui non
 Existence de puits, sources ou captages d'eau autour de l'habitation dans un rayon de 100 m. (7) : oui non
Se renseigner à la Mairie et les faire apparaître sur les plans joints au projet.

ETUDE DE SOL A LA PARCELLE (6)

Nom de la société ayant réalisée l'étude :

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT RETENU**1 - Dispositifs de prétraitement (8) :**

- fosse toutes eaux volume : m³
- préfiltre (décolloïdeur) volume : l.
- bac à graisse volume : l.
- autres (préciser) : volume : m³

2 - Dispositif de traitement (8) :**Filière retenue (1 seule et unique filière)**

- tranchées d'infiltration à faible profondeur longueur d'une tranchée : m.
longueur totale de tranchées : m.
- lit d'épandage à faible profondeur superficie : m²
longueur totale de canalisations d'épandage : m.
- lit filtrant vertical non drainé }
 drainé (9) } superficie : m²
longueur totale de canalisations d'épandage : m.
- lit à massif de zéolite drainé (9) superficie : m² (*filière adaptée pour les habitations comportant au maximum 3 chambres*)
- tertre d'infiltration }
poste de relevage oui non } surface au sommet : m²
surface à la base : m²
- autre : superficie : m²
longueur totale de canalisations d'épandage : m.

Evacuation des eaux après traitement (10) :

- infiltration dans le sous-sol
- milieu superficiel : *l'accord du propriétaire de l'exutoire par acte notarié (personne privée), ou par arrêté (commune) est indispensable.*

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés ci-dessus sont exacts. Il s'engage à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'autorisation communale et conformément au projet tel qu'il aura été accepté.

Il s'engage à prévenir le SPANC de la Communauté de Communes du « PAYS DE SOMMIERES », 15 jours avant exécution des travaux, afin que celle-ci puisse contrôler la réalisation de l'installation avant son recouvrement par de la terre végétale.

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

A le

Signature du propriétaire (indispensable)